



AMITIE

MARS 2017 - N° 139

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR



Assemblée Générale à Colmar





LA VIE de l'Association



Guy Torrens vient de nous quitter brutalement. Nos pensées vont d'abord aux siens auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Il était le délégué régional de la région Provence-Languedoc. Il avait accepté, il y a plus d'un an, de reprendre l'animation de cette région qui avait déjà été durement touchée par la disparition soudaine d'André Perez.

Guy avait gardé un esprit jeune et dynamique. Pendant son bref passage, il avait réussi à ranimer la vie de sa région. Ses contributions dans AMITIE étaient originales et intéressantes, son contact facile, son énergie omniprésente. Rien ne nous laissait prévoir cette issue brutale qui nous touche tous.

Nos chemins se sont croisés professionnellement et je garde de Guy le souvenir d'un homme aimable et courtois, toujours prêt à rendre service. C'est aussi ce qu'il a fait pour l'Aresso de manière trop brève sans avoir eu le temps de s'exprimer pleinement.

Guy était épaulé par un triumvirat composé de Jean-Pierre Allibert, Monique Sibra et Hervé Leconte. Pour le moment, Jean-Pierre a accepté de reprendre la coordination des activités et énergies de la région. Provence-Languedoc est riche en anciens de la raffinerie de Fos, de la DGV et en bonnes volontés. Guy a montré le chemin, chacun aura à cœur de poursuivre et développer son action.

Adieu Guy,

Merci pour ce que tu as fait pour ta région.

Arlette RANGLES



Guy Parfait, membre du Comité directeur de notre Association, nous a quittés le 10 février 2017 à l'âge de 81 ans. A son départ de la Société il occupait un poste de Conseil à la Direction fiscale. Les personnes qui ont travaillé avec Guy pour réaliser leur business dans le cadre des lois fiscales, nombreuses, variées et souvent absconses, ont toujours rencontré un homme aimable, compétent, faisant le maximum pour aider le collègue à résoudre son cas dans le respect de la fiscalité française et de l'intérêt de notre Société.

Nous présentons nos condoléances attristées à son épouse Josine, à ses quatre enfants ainsi qu'à toute sa famille et les assurons de notre profonde compassion.

Arlette RANGLES

Résultat du questionnaire Assemblée Générale



Merci d'avoir répondu nombreux à notre enquête.

Le résultat est intéressant :

-  la désaffection ressentie n'est pas due à l'évolution des goûts mais à l'âge et la santé de certains ; phénomène irréversible qui ne pourra que s'aggraver,
-  la formule actuelle de l'Assemblée Générale est toujours la préférée,
-  une analyse plus fine montre une certaine résistance sur le coût et une demande renforcée de retrouvailles, plus de temps entre nous,
-  la durée mérite d'être souple entre ceux qui en veulent plus et ceux qui en veulent moins.

Cela dit, le problème du manque de mobilité dépasse l'Assemblée Générale. Le journal AMITIE et le site Internet ne sont qu'une réponse, certes bonne, mais insuffisante...

Edito



Après une longue et intense période de présence, le bonhomme hiver a cédé sa place au printemps.

L'hiver n'est pas pour autant une période de somnolence à l'Aresso, nous préparons les grandes lignes et les moments forts de l'année 2017, en particulier l'Assemblée Générale. L'AG de Colmar est le premier grand rendez-vous où nous partagerons avec vous notre vision de l'évolution de l'Aresso et de bons moments de convivialité.

Les résultats de l'enquête « comment voyez-vous l'AG ? » montrent que la formule actuelle « retrouvailles » reste la plus appréciée mais souligne que l'envie de participer est freinée par les difficultés à se déplacer. Nous en avons

conclu qu'il existe un besoin de rapprochement entre adhérents. Comment faciliter ce rapprochement ?

En 2016, nous avons mis en place quelques innovations, en particulier pour améliorer la communication. Le calendrier « Aresso » a été bien accueilli, nous le renouvelerons fin 2017 en tenant compte de vos remarques.

L'année 2017 sera placée sous le signe du rapprochement au travers de deux axes :

- le rapprochement entre les adhérents pour faciliter la participation aux activités proposées, par exemple le covoiturage,
- le rapprochement entre les associations de retraités des autres pétroliers. Toutes les associations manquent progressivement d'effectifs et de bénévoles.

Comment trouver des synergies au moins par le biais des activités ? Ceux qui fréquentent les visites de Paris et les « saveurs complices » savent que cela existe déjà et fonctionne mais nous devons pouvoir faire mieux. Un groupe de travail se penchera sur la question. Toutes les idées seront les bienvenues.

Dans la vie des régions nous avons des joies et des peines (voir articles de vos régions).

La disparition rapide et prématurée de Guy Torrens qui avait su animer une équipe éloignée géographiquement.

L'arrivée de Patrick Constant débordant d'idées va aussi dans le sens de la diversification des activités qui vous sont proposées.

L'année 2017 s'annonce bien avec une excellente équipe prête à s'investir ; je vais pouvoir faire comme vous : aller m'occuper de mon jardin !

Arlette RANGLES



Sommaire

La vie de l'Association	2
La vie des régions	4-17
Actualité retraités	18-21
Nos retraités dans la cité ...	21
Mobil 3AM	22
Nouveaux adhérents	23
Nos pensées vont à	23
Calendrier	24



Bienvenue
à Patrick Constant,
le nouveau délégué régional
Ile-de-France



LA VIE des régions

Alpes du Sud/Var/Corse

Et si nous allions à la découverte de la ville haute ?



Marie-France JABLIN

Pour notre dernière rencontre organisée en novembre, j'avais un défi à relever : établir un programme de visites intéressant. Quels lieux choisir ? Après un repérage d'une heure trente de marche principalement en montée, je confirmai mon choix pour le 23 novembre, ce serait un circuit de la ville haute d'Hyères avec ses vestiges du Moyen-Age. Pas de problème pour nos marcheurs, enfin presque ! L'effort sera récompensé par un panorama unique du château sur la ville et la côte varoise.

Hyères est une ville attachante, au passé historique très riche.

Après avoir évoqué dans de précédents articles l'histoire du XIX^e siècle avec ses magnifiques hôtels particuliers, ses villas de style mauresque et ses personnages célèbres, nous allions remonter le temps et découvrir ses superbes vestiges des XI^e, XII^e et XIV^e siècles.

Une première étape nous mena à l'**église Saint-Louis**, de style roman et gothique du XIII^e siècle, célèbre pour ses orgues et ses vitraux du XIX^e.

La massive **porte Massillon** du XIV^e indique l'entrée de la vieille ville. Elle a conservé l'une de ses deux tours de guet. Un arrêt à l'intersection de la rue des Porches et Massillon s'imposait pour remarquer les remparts de la ville et ses commerces. Ce lieu, avec ses arches restaurées, offre aux visiteurs une ambiance particulière. Notre ascension nous conduisit à la **tour des Templiers** du XII^e qui fut occupée par des moines soldats. Ces derniers géraient un grand domaine agricole. L'édifice abrite aujourd'hui des expositions temporaires.

C'est dans la **collégiale Saint-Paul** que l'on peut voir l'une des plus importantes collections d'ex-voto de France (432 tableaux), de somptueux vitraux et retables. La pente devint plus raide pour atteindre le château du XI^e construit par les seigneurs de Fos. Il fut en partie détruit sur ordre d'Henri IV en 1596 et démantelé sous Louis XIII en 1620. Avant d'atteindre le château bâti sur un piton rocheux, une

surprise nous attendait avec la découverte de **dalles à cupules**. Surprenant ! Nous allions marcher sur des dalles de schiste, composées de petites cavités (cupules) reliées entre elles par des rainures. Ces dalles dateraient du néolithique (- 10 000 ans !). Elles seraient liées à un rite divinatoire relatif à l'eau.

Nous arrivions presque au terme de notre montée. Ce fut une belle ascension partagée, au prix de beaux efforts.

Il nous fallait reprendre des forces. Un bon déjeuner proposé par un jeune chef nous attendait dans un restaurant situé dans la vieille ville *Les Plaisirs Gourmands*. Nous y avons rejoint nos amis et passé encore une fois un très agréable moment. Je tiens à remercier les fidèles pour leur présence.

Il nous restait à visiter un lieu incontournable situé sur les hauteurs de la ville, la villa Noailles. Cette villa d'architecture moderne fut construite par Robert Mallet-Stevens pour Marie-Laure et Charles de Noailles dans les années 1920. Ces grands mécènes ont reçu en ce lieu toute l'élite artistique des années folles, notamment le mouvement surréaliste. Le vicomte de Noailles fut le premier collectionneur français à acquérir dès 1924 un tableau du peintre allemand **Paul Klee**

alors peu connu à Paris. De même il fut le premier collectionneur à acquérir des toiles de **Piet Mondrian** qui vécut à Paris de 1919 à 1939. Le vicomte a financé deux chefs-d'œuvre du cinéma d'art et d'essai : le film de Jean Cocteau « *le sang du poète* » et celui de Luis Buñuel « *l'âge d'or* ».

Né à Paris en 1891 et décédé à Grasse en 1981, le vicomte était un grand connaisseur en botanique et créa des jardins de plantes méditerranéennes. Le parc Saint-Bernard borde la villa et offre aux visiteurs une grande variété de plantes et d'arbres magnifiques disposés en restanques. Aujourd'hui, cette villa est devenue un lieu de création et d'exposition. Chaque année, fin avril, le festival de la mode dédié aux jeunes créateurs internationaux y est organisé. Des expositions de design et de photographie sont proposées aux visiteurs.

Avant de fermer le chapitre sur cette journée, j'aimerais vous faire partager l'histoire d'un personnage illustre, connu pour ses célèbres brodequins militaires, « **les Godillots** ». C'est en effet **Alexis Godillot**, né en 1816 à Besançon, qui ouvrit des tanneries en 1853 pendant la guerre de Crimée et produisit des selles et des chaussures. Ces célèbres chaussures

prendront son nom jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. On lui doit la différentiation entre le pied droit et le pied gauche. Il mit au point une formule d'imperméabilité entre la semelle et la chaussure grâce à une gomme adhésive issue du latex végétal.



Ce mot familier de « godillot » n'est plus employé. Il fut utilisé voici quelques décennies pour des chaussures montantes, solides mais peu élégantes !

La célébrité d'Alexis Godillot est intégrée à l'histoire de la ville. Ce dernier participa à l'aménagement de la station balnéaire d'Hyères. Pour lui rendre hommage, une avenue et une fontaine portent son nom.

Ce fut encore une belle journée d'automne, j'oserai ajouter « très ensoleillée » !

Au moment où j'écris cet article, les petites boules jaunes des mimosas vont bientôt éclore. Le printemps arrive. Aurons-nous le plaisir de nous retrouver lors de la prochaine Assemblée Générale à Colmar fin mars ? Je m'en réjouis par avance ■

Marie-France JABLIN
06 89 75 44 88
mariefrance.jablin@gmail.com



L'église St-Louis



La porte Massillon



La collégiale Saint-Paul

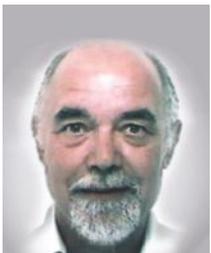


La villa Noailles



La fontaine Godillot

Aquitaine



Marc VIGNAUD

J'espère que cet hiver rigoureux ne vous a pas trop perturbés.

Au moment où j'écris ces lignes, nous prévoyons de nous retrouver le 9 mars à La Rochelle pour le repas promis en 2016 qui n'a pas pu avoir lieu. J'essaierai également d'organiser cette année un repas de retrouvailles à Bordeaux et pourquoi pas à Biarritz pour « ceux du Sud » ? Pour les autres, je vous propose deux anecdotes :

L'origine de la Saint-Valentin

L'histoire rapporte que son apparition remonte au XIV^e siècle en Angleterre où l'on croyait que le 14 février était le jour où les oiseaux s'appariaient. Il était alors courant pour les amoureux d'échanger des billets doux. Par la suite cette tradition s'est perdue dans le monde latin et ne réapparut qu'au XIX^e siècle.

Il faut savoir qu'en Amérique du Nord ces échanges ne sont pas réservés aux seuls couples et il n'est pas rare qu'une personne envoie des dizaines de messages, y compris les écoliers qui écrivent à leur institutrice.



Pourquoi 75 cl pour une bouteille de vin ?



Voici la clé d'un petit mystère qui m'a longtemps hanté :

AVERTISSEMENT :
avant de commencer à lire ce qui suit et si le calcul vous est aussi obscur que la théorie de la relativité d'Einstein,

je vous conseille de vous munir d'une calculatrice !

A la fin de chaque bouteille, c'est la même rengaine : « Mais pourquoi diable cette maudite bouteille ne fait-elle pas 1 litre ? Qui a volé les 25 cl ? J'ai encore soif ! ».

De multiples théories, souvent improbables, ont été proposées. Parmi les plus loufoques sont celles

du souffleur de verre dont la capacité pulmonaire correspondrait à 75 cl ou encore la consommation moyenne lors d'un repas.

En réalité, il faut se tourner vers les Anglais car il faut reconnaître que si nous, les Gaulois, savons faire du vin, eux, les Anglais, savent le vendre...

Nous sommes au XIX^e siècle du côté de Bordeaux.

Depuis quelques siècles, après le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II Plantagenêt (futur roi d'Angleterre), les Anglais importent et dégustent notre vin bordelais. A cette époque, les vins sont transportés dans des barriques bordelaises de 225 litres.

Or, en Angleterre, le système est mesuré en gallons, sachant qu'un gallon vaut 4,546 litres. Donc pour perdre le moins de place possible et faciliter l'export, les Anglais se demandent comment adapter le gallon à la barrique bordelaise ?

Après quelques calculs, les brillants négociants se rendent compte que 225 litres correspondent à 300 bouteilles de 75 cl ! Chiffre rond et facile



à retenir, la solution est trouvée. Mais ce n'est pas tout, 225 litres correspondent également à environ 50 gallons. Or, 300 bouteilles que l'on répartit en 50 gallons, cela fait 6 bouteilles. D'où la commercialisation, encore aujourd'hui, dans les fameux cartons de six.

Voilà, vous pouvez reposer votre calculatrice, laisser votre cerveau au repos et, si la réponse ne vous convient pas, la prochaine fois qu'on vous pose la question, faites comme moi et répondez : « c'est pour en ouvrir une deuxième ! » ■

Marc VIGNAUD
06 32 52 17 63
rcalbuth53@gmail.com

Bretagne/Pays de la Loire



Jean-Claude
VERVAET

Concarneau

Troisième ville du Finistère avec 20 000 habitants, Concarneau est une importante station balnéaire située au fond d'une baie très abritée. La ville s'est développée autour de sa célèbre ville close, cité fortifiée au XV^e et XVI^e siècles et remaniée au XIX^e.

Avec plus de 1,5 million de visiteurs par an, la ville close est l'un des monuments historiques le plus visité de Bretagne. Elle offre du haut de ses fortifications de magnifiques points de vue sur le port de pêche, le port de plaisance et la baie de Concarneau. Ses étroites ruelles et ses nombreux commerces font le bonheur des visiteurs.

L'attrait de son littoral : ses plages, son port de plaisance situé au cœur de la ville, ses sentiers côtiers mais aussi son patrimoine architectural, culturel et industriel, font de Concarneau une ville active tout au long de l'année.



Le destin d'une ville

Concarneau, qui ne couvrait encore à la fin du XIX^e siècle qu'une centaine d'hectares, en compte aujourd'hui 40 fois plus et se place au troisième rang des communes du Finistère pour sa population. Il lui a fallu s'agrandir considérablement en incluant les deux communes voisines, Beuzec et Lanriec. Une extension justifiée en grande partie par la nécessité de trouver des surfaces constructibles, tant pour l'industrie que pour la population.

Sans remonter aux quelques habitats préhistoriques et gallo-romains mis à jour aux alentours, il est certain qu'au XIV^e siècle déjà, une véritable agglomération cernée de murailles de pierres occupe l'île appelée encore aujourd'hui « ville close ». Ce sont d'abord de simples chaumières de pêcheurs mêlées à quelques bâtisses bourgeoises plus importantes mais la situation de cet îlot a très tôt attiré l'attention des militaires car c'est une situation idéale pour éviter le débarquement éventuel d'ennemis. Ces derniers convoitaient aussi ce lieu qui pourrait être pour eux un point d'appui idéal. Pendant des siècles des escadres inquiétantes croiseront au large. Cette ville close fera l'objet de combats, de marchandages, de prises par la ruse et passera successivement aux mains des troupes du duché, du roi de France, des Anglais... et le fait d'armes le plus connu reste sans doute le siège de la ville en 1373 par Du Guesclin qui réussira à en chasser la garde anglaise.

Plusieurs fois remaniées, complétées, rehaussées, les murailles de la cité resteront jusqu'au XIX^e siècle un

refuge de relâche pour les navires de guerre ou de commerce sur la route de Port-Louis à Brest.

Mais la petite ville enserrée dans ses murs a besoin d'espace. Il lui faut déborder sur les rivages voisins. Bientôt, les faubourgs de Péneroff, de l'Aire-l'Evêque et de la route de Quimper voient leur population se densifier par des résidences de notables, hommes de loi, etc. Egalement, les ateliers de salaison du poisson attirent un afflux de main-d'œuvre rurale. Des quartiers neufs remplacent landes et prairies.

Au milieu du XIX^e siècle, l'apparition des premières conserveries amplifie ce mouvement. En bordure de mer, des usines s'installent et des nouveaux artisans ouvrent boutique. La pêche et ses activités deviennent la raison d'être de Concarneau.

Chaque été, les quais se couvraient de filets bleus que les marins utilisaient pour pêcher la sardine. Pour remémorer cet événement, une fête est célébrée et c'est l'occasion d'un défilé à la mode bretonne avec costumes de velours, dentelles, danses, jeux et élection de la reine des filets bleus parmi les jeunes Concarnoises.

Une visite à ne pas manquer tant cette ville mérite le détour. Son histoire et son patrimoine en témoignent. ■

Jean-Claude VERVAET
06 22 06 08 33

vervaet.jean-claude@orange.fr



Est



Michel MESSNER

Au moment où j'écris cet article, mi-janvier, l'hiver est bien présent en Alsace avec une bise qui accentue le ressenti du froid. C'est un hiver comme je les aimais lors de mes quinze années d'activité au sein de notre filiale WOREX car le résultat obtenu fin février constituait souvent celui constaté fin décembre à la clôture de l'exercice... Mais maintenant, comme vous, j'attends avec impatience que les jours rallongent et que les chants des oiseaux nous annoncent l'arrivée du printemps qui, je l'espère, sera bien revenu quand vous aurez en main ce nouveau numéro d'AMITIE.

Comme prévu, j'ai fait le tour des adhérents de notre région par téléphone pour leur souhaiter une bonne année et prendre de leurs nouvelles. Encore une fois j'ai été bien récompensé dans cette démarche par la chaleur de la plupart de ces contacts. Mais, sans nouvelle adhésion en 2016, l'âge moyen des adhérents de l'Est s'élève maintenant à 82 ans ! Bien entendu nous avons tous vieilli d'un an mais chez certains d'entre nous, notamment les plus âgés, cette année supplémentaire est bien lourde à porter et j'ai peu d'espoir de les voir participer à nos retrouvailles dans le futur.



En ce qui concerne 2017, comme notre Assemblée Générale nous réunit en Alsace, je ne pense pas qu'il soit opportun d'organiser nos repas régionaux de printemps cette année. En fonction de votre participation à l'AG j'envisage éventuellement de vous proposer quelque chose au début de l'automne, sous réserve d'un minimum d'adhésion de votre part.

En attendant, profitez du printemps pour emmagasiner un maximum de vitamines et d'énergie et surtout, pour ceux qui le peuvent, maintenir une activité physique régulière, ne serait-ce qu'en effectuant quelques dizaines de minutes de marche par jour. ■

Michel MESSNER
03 88 52 02 24 / 06 24 92 56 20
michel.messner@free.fr

Ile-de-France



Patrick CONSTANT

Déjeuner du 19 janvier à Rueil

Nous étions 116 de la région Ile-de-France à nous retrouver au club house de Rueil et le soleil était de la partie même si la température n'était guère élevée. Les conversations animées et les rires témoignaient du plaisir que tous avaient à retrouver et partager des moments agréables et conviviaux. L'apéritif et le repas préparés par Lucullus ont régalié nos papilles.

Si nous avons dû regretter l'absence d'Hervé Brouhard, de Renaud de Gabory et de Jean-François Dussoulier - tous trois en déplacement à l'étranger - nous avons eu le plaisir d'accueillir Hervé Galleron, directeur des Ressources Humaines, et Emmanuel du Granrut, chef du département Communication.

Hervé nous a commenté les dernières actualités sociales de la Société, en particulier l'absence de mouvements

sociaux et de grèves au sein de nos établissements lors des mois de mai et juin de l'année écoulée et la signature d'un accord salarial pour deux ans. Emmanuel, quant à lui, nous a annoncé une bonne année en termes de résultats financiers et nous a fait part des perspectives d'investissement lors du prochain arrêt de la raffinerie de Fos ainsi qu'un projet de relooking d'une partie de notre réseau de stations-service.

Georges Renouard, président de la MIP, nous a rassurés sur la bonne santé de notre mutuelle mais a partagé avec nous ses inquiétudes sur les futures décisions gouvernementales.

Ce fut également l'occasion pour notre présidente, Arlette Randles, de remercier Jehan-Jacques Peyre pour tout le travail accompli pendant dix ans en tant que délégué régional IDF.



En qualité de successeur, j'ai présenté mes vœux à l'assistance et ai mis en avant les projets de nouvelles activités qui verront le jour en 2017 : conférences, réunions Prévention routière, tournois de bridge au stade de Rueil et concerts de musique classique au château de la Petite Malmaison ; ces activités s'ajoutant à celles

déjà existantes : visites de Paris, théâtre, œnologie et voyages.

Nous avons salué la présence de deux membres de l'association des retraités Mobil, Dominique Fieux, délégué régional IDF, et Jacky Sampic, responsable communication.

Notre prochaine rencontre aura lieu le jeudi 8 juin à Rueil sous la forme d'un barbecue agrémenté de quelques activités ludiques.

Amicalement.

A la découverte de l'hôtel de la Païva Un voyage de la luxure au luxe



*En ce dimanche matin, nous retrouvons
notre guide Sylvie en face de l'hôtel de la Païva, dernier hôtel
particulier de l'avenue des Champs-Élysées.*

Pendant le Second Empire, le rayonnement de la France, son développement, sa prospérité et son influence furent hélas, dans nos mémoires et manuels scolaires, occultés par la défaite de 1870.

De nombreux hôtels particuliers, à quelques centaines de mètres de l'hôtel de la Païva, s'élevaient alors... Au 22 de l'avenue Montaigne, Jules de Lesseps avait érigé sa villa mauresque et au 18 de la même avenue se dressait la villa pompéienne du prince Jérôme Joseph Napoléon, fils du prince Jérôme Bonaparte, surnommé "Plon-Plon" et parfois désigné comme Napoléon V.

L'histoire de cette villa présente quelques analogies avec celle de l'hôtel de la Païva, aussi permettez-moi de m'y attarder.

La villa pompéienne Un cadeau de "Plon-Plon" à sa maîtresse Rachel

Elisabeth Rachel Félix est née en Suisse dans une famille juive pauvre. Le père, colporteur, émigre en France. Elisabeth survit en chantant dans les rues ; arrivée à Paris, elle prend quelques cours de théâtre et réussit son admission au Français à 17 ans. Le succès est immédiat, elle

devient très vite célèbre et adulée. Il suffit de se souvenir des dires de Stendhal pour s'en convaincre « Rachel joue la comédie comme si elle l'inventait » ... Elle multiplie succès et amants, assumant pleinement son rôle à la scène comme à la vie « je suis comme ça, je veux bien des locataires mais pas de propriétaires ».

Le prince Jérôme Napoléon en tombe éperdument amoureux et fait bâtir pour sa belle courtisane cette somptueuse demeure qui sera inaugurée en 1860 par le couple impérial, malheureusement deux ans après la mort de Mademoiselle Rachel, emportée par la tuberculose.

L'hôtel de la Païva

L'architecte Pierre Manguin conçoit et surveille les travaux de cet hôtel particulier qui se doit d'être « la plus belle maison de Paris » selon les souhaits de la marquise de la Païva ; elle en suit personnellement les travaux qui vont s'étaler de 1855 à 1866.

C'est l'un des cadeaux du riche comte

prussien G. Henckel von Donnersmarck, cousin de Bismarck et troisième époux de la marquise.

L'inauguration a lieu en 1866, le Tout-Paris est présent ; des absents de marque cependant : le couple impérial !

Mais entendez-vous ces phrases assassines prononcées par certains ? Des frères Goncourt, qualifiant l'hôtel de « Louvre du cul », d'Alexandre Dumas fils « c'est presque fini, il ne manque que le trottoir », et d'autres, reprenant à leur compte le jeu de mots qui courrait alors dans les salons littéraires « qui paye y va ... ».





Une ascension sociale fulgurante...

Une vie aux parfums sulfureux ...

Esther Pauline Blanche Lachmann naît à Moscou en 1869 de parents juifs polonais. Son père, modeste fripier, la marie à 17 ans à l'un de ses clients, lui aussi émigré, Antoine François Hyacinthe Villoing, un pauvre tailleur français ; un fils, Antoine, naît de leur union. Ambitieuse et sans scrupule, Esther les abandonne rapidement pour se rendre à Paris.

A son arrivée, elle s'installe près de l'église Notre-Dame-de-Lorette et, jouant de ses charmes et de sa jeunesse, elle s'adonne à la prostitution. Dans ce milieu qui devient le sien, elle adopte Thérèse pour prénom.

Notre jeune « lorette » multiplie les rencontres et gravit les échelons de la profession ; la voilà demi-mondaine puis courtisane lorsqu'elle séduit en 1840 le riche pianiste Henri Hertz. Sa carrière de courtisane est alors lancée... Franz Liszt, Richard Wagner, Théophile Gautier font partie du cercle intime, elle est de tous les concerts.

Dissimulant son premier mariage, elle épouse Henri Hertz à Londres ; Henriette naît de cette union. Dépensant sans compter, elle oblige son mari à s'exiler aux Etats-Unis pour une tournée de concerts. Délogée et répudiée par sa belle-famille, elle retourne à Londres. Lord Edouard Stanley tombe sous son charme et refait sa fortune ! D'autres riches amants lui succèdent. En 1848, elle regagne Paris et, à peine arrivée, le duc de Gramont ne peut lui résister.

Une parenthèse tragique : souvenez-vous de son premier mari, ce pauvre tailleur laissé à Moscou, le voilà à Paris ; il tente de la reconquérir, elle le repousse, il en meurt de désespoir...

Les amants se succèdent mais « lionne » et « courtisane », fortune faite, elle court après la particule... épousant en 1851 Albino Francisco, noble portugais, marquis

de la Paiva. Eperdument amoureux, il lui offre un bel hôtel particulier au 28 place Saint-Georges.

La belle courtisane est devenue marquise de la Paiva, un magnifique octosyllabe comme le souligne son ami Théophile Gautier. Notre marquis, vite congédié, retourne au Portugal ...

Rencontre et mariage avec le comte Guido Von Donnersmarck

Lors de l'Exposition universelle de 1855 qui témoigne du prestige et du rayonnement de la France, notre belle intrigante rencontre le comte Guido Heinrich Henckel von Donnersmarck, cousin de Bismarck, l'une des plus belles fortunes d'Allemagne fondée sur des mines et forges en Silésie.

Le comte est envoûté par la belle marquise mais quel est son secret ? belle et sensuelle... sans aucun doute... élégante et cultivée... polyglotte et fine mélomane... toutes ces qualités alliées à des performances sexuelles qui se murmuraient dans les salons littéraires de l'époque... « on la disait capable de satisfaire plusieurs partenaires pendant plus de sept heures ».

Obtenant en 1871 l'annulation de son mariage avec le marquis de la Paiva, elle convole en justes noces en 1872 avec le

comte von Donnersmarck. Ruiné et dépité, le pauvre marquis se suicide...

Partons maintenant, guidés par la marquise, à la découverte de son somptueux hôtel particulier.

Une demeure de style néo-renaissance française directement inspiré de l'école de Fontainebleau, style illustré par l'emblématique galerie François I^{er} du château de Fontainebleau, réalisée par le florentin Rosso Fiorentino.

Le vestibule et l'escalier d'honneur

Tout est là pour flatter, éblouir et aveugler les visiteurs : le décor néo-renaissance, le mélange de styles, les fables de La Fontaine en médaillons et au sol une marqueterie de marbre et d'onyx.



Découvrons la pièce majeure : l'escalier d'honneur qui conduit aux appartements privés du premier étage. Sa rambarde, son balustre et les 35 marches sont en onyx massif. La quantité d'onyx extraite d'une carrière en Algérie fut telle qu'elle conduisit à l'épuisement et à la fermeture du site d'extraction.





Aux murs, des médaillons en marbre de Carrare représentent la louve de Rome, le Michel-Ange de Florence, la gondole de Venise et le Vésuve de Naples. Les statues en relief de Dante, Virgile, Pétrarque et Diane, les yeux clos et coiffée d'un diadème, évoquant notre hôtesse, complètent la magnificence de cet escalier.

Les pièces de réception du rez-de-chaussée

Au plafond de l'antichambre, Diane et quatre médaillons représentant quatre continents.

Dans l'enfilade, le grand salon ouvrant sur l'avenue, aux murs ornés de boiseries incrustées de lapis-lazuli. Sur la cheminée, deux allégories en marbre de Carrare, la musique et l'harmonie d'Eugène Delaplanche.

On aperçoit deux chiffres G et B : G pour Guido et B pour Blanche, le nouveau prénom de la marquise. Au plafond une peinture de Paul Baudry - qui peindra le plafond de l'opéra Garnier - représente « le jour chassant la nuit ». La nuit, personnalisée par une belle femme nue aux formes épanouies et aux cuisses élancées, évoque la maîtresse des lieux et fait jaser le Tout-Paris et au sol, un plancher en bois d'ébène et de citronnier.

Les appartements privés

La salle de bain est toute d'inspiration hispano-mauresque, accentuée par les céramiques au décor d'Isni de Théodore Deck. La baignoire dont la cuve en bronze est intégrée dans un bloc d'onyx est surmontée de trois robinets ; le troisième fut l'objet de nombreuses spéculations plus ou moins scabreuses ! La marquise s'y baignait nue, une audace pour l'époque.



La fin de l'épopée

Le comte et la marquise ont leur loge à l'Opéra où en ce printemps 1872, on donne la Périochole de Jacques Offenbach. Paris, vaincue de la dernière guerre et meurtrie par la Commune, doit faire face aux lourdes indemnités de guerre exigées par l'Allemagne. Aussi, quand le couple paraît dans sa loge, sifflets et huées fusent, ils doivent quitter l'Opéra. Se mêlant de politique, la marquise pousse Gambetta à traiter avec Bismarck. Son pouvoir de séduction n'est plus ce qu'il était. Soupçonnée d'espionnage, elle doit quitter la France.

Le couple se retire alors en Silésie au château de Neudeck où Blanche décède le 21 janvier 1884, à l'âge de 65 ans, d'une insuffisance cardiaque, ce qui fera dire à certains : elle n'a jamais eu de cœur et pourtant elle en est morte ■

Patrick CONSTANT
07 87 64 11 71

constant.patrick@yahoo.fr

Louis Coignard nous a quittés dans sa 95^e année. Il fut directeur des Finances de septembre 1964 à septembre 1982. Nous nous sommes retrouvés à ses obsèques. Michel Kopff était là, toujours très droit. Parmi les anciens des Finances se trouvaient Aimée Bosc, sa secrétaire de toujours, qui veillait à sa porte avec grande fermeté mais bienveillance, Brigitte Brette, Roland Dupont, Claude et Catherine Feysaguet, Denis Mugnier et Jean-Pierre Ruchaud. Gérard Neveu, engagé dans des œuvres sociales aux côtés de Louis Coignard, était là également.

La cérémonie a montré tout l'attachement de Louis à sa famille. J'espère qu'il a senti le nôtre.

Guy HENRY



Un de ses enfants, Jacques, retrace les activités de son père après son départ à la retraite :

« La Banque Mondiale a représenté environ deux ans de ses premières activités après son départ en retraite. Elle a consisté en missions bénévoles en Afrique, en équipe avec une personne habituée de ce continent. L'expérience a pris fin lorsque notre père s'est retrouvé avec son binôme en pleine brousse sous la tente, deux mitraillettes pointées sur eux en pleine nuit !

Son investissement principal fut son action au sein de l'association des Rameaux Verts dédiée à des micro-réalisations en Inde et en Afrique. Il est allé à plusieurs reprises en Inde y rencontrer Sœur Régina, âme spirituelle de l'association. Il en prit la présidence après en avoir été trésorier (on ne se refait pas !). Cette activité a duré environ vingt ans. Notre père était très discret sur ses activités ».



Limousin-Auvergne/Poitou



Gabriel SAINT-ANDRÉ

Venez découvrir
notre belle région d'Auvergne...

*Retrouvez à Royat
toute l'énergie des volcans*

Erigée sur les contreforts de la Faille de la Limagne, aux portes du Parc des Volcans d'Auvergne, **Royat** est nichée dans la vallée de la Tiretaine. La cité doit son renom à son environnement exceptionnel mais aussi à ses eaux thermales réputées et exploitées dès l'époque gallo-romaine.

Une architecture luxueuse se développe au XIX^e siècle afin d'accueillir comme il se doit l'aristocratie, la bourgeoisie et les artistes du monde entier qui viennent alors prendre les eaux à Royat : Napoléon III et l'Impératrice Eugénie, le Prince de Galles (futur Edouard VII), Léopold II roi des Belges, la reine d'Italie, le Maharadja de Patiala, les frères Goncourt, George Sand, Sarah Bernhardt, Colette, Stéphane Mallarmé, Félix Faure, Maurice Barrès...

Au début du XX^e siècle, la station est à nouveau le théâtre de nombreux embellissements, notamment des commerces et de l'hôtellerie.

Plus récemment, un centre thermo-ludique doté d'un spa réputé est venu compléter l'offre de bien-être aux curistes. **Royatonic** offre aux baigneurs deux immenses lagunes (intérieure et extérieure) d'eau thermale à 32-33 °C et des équipements destinés à la relaxation : lits à bulles, jets de massage, cascades, jacuzzis, hammams et saunas.

Royat, bulles de bonheur et de culture

Située aux portes de Clermont-Ferrand, la station thermale vit au rythme de nombreuses festivités. Chaque année, durant le Festival de **Pyromélie**, de flamboyantes chorégraphies de feux d'artifice en musique embrasent le ciel du parc thermal et la vallée de la Tiretaine.

Ce festival suivi en juillet par **Volcadiva**, manifestation qui rassemble des grandes voix venues du monde entier pour des récitals divers et variés : chanson française, opéra, opérette, gospel, negro spiritual, comédie musicale, jazz... A ces deux événements phares de Royat se rajoute un programme de manifestations qui ponctuent la vie de la ville : expositions, concerts, marchés.

Notre prochain rendez-vous aura lieu début avril à Clermont-Ferrand ■

Gabriel SAINT-ANDRÉ

06 25 74 53 49

gasaintand@numericable.fr



Midi-Pyrénées/Roussillon



Hubert FRUTOSO

En ce début d'année 2017, j'ai une pensée toute particulière pour nos amis qui nous ont quittés et pour ceux qui sont touchés par la maladie et la souffrance.

Le printemps arrive et c'est tant mieux, nous abordons cette période avec sérénité et espoir. Nous allons être sollicités par l'élection présidentielle ; nous avons des échéances plus festives à mettre en place. Je vous propose le calendrier suivant :

■ **Déjeuner de début d'année** qui aura lieu le **16 mars**. Nous l'appellerons déjeuner de printemps. Au moment où j'écris cet article, je n'ai pas encore toutes les informations à vous communiquer.

■ **Assemblée Générale à Colmar** du **29 au 31 mars**, super on s'y retrouvera !

■ **Voyage en Sicile du 16 au 23 juin**, la documentation nécessaire à ce voyage peut être consultée sur le site.

■ **Traditionnelle rencontre avec nos amis d'Aquitaine en octobre ou novembre** ; vous en serez informés par Marc et moi-même.

Je compte sur votre participation à ces rencontres, je sais combien vous appréciez de vous retrouver entre amis pour partager ces bons moments. On organisera du covoiturage si nécessaire. Montrez-moi une fois de plus que le dynamisme de notre région est toujours présent. Je vous le demande et redemande, faites-moi part de vos souhaits.

Je joins à cet article quelques photos sans titre, vous allez très facilement reconnaître votre environnement habituel, nous restons en Midi-Pyrénées/Roussillon. Téléphonez-moi, écrivez-moi si vous reconnaissez ces endroits. Ce sera l'occasion d'échanger ■

Bonnes Pâques à tous, à bientôt.

Amicalement



Hubert FRUTOSO

06 58 81 31 76

hubert.frutoso@gmail.com



Nord/Picardie



Jean-Pierre VANSANTE



A nos cousins canadiens,

Il y a cent ans le conflit international de la Première Guerre mondiale était enlisé dans les tranchées boueuses des Flandres jusqu'en Alsace. L'année 1916 fut marquée par les terribles batailles de Verdun et de la Somme qui ne modifièrent pas les lignes de front malgré les centaines de milliers de morts de ces combats. Rappelons-nous que le 1^{er} juillet les troupes britanniques dénombrèrent 50 000 soldats tués en une seule journée lors des premiers assauts de leur offensive entre Albert et Bapaume sur cette terre de sang versé, couleur rouge du coquelicot, leur emblème en souvenir de leurs glorieux aînés.

Le passé

Du 9 au 12 avril 1917, une opération majeure de diversion est lancée par les alliés du Commonwealth dans le Nord-Pas-de-Calais pour faire diversion à la terrible offensive du Chemin des Dames. En particulier dans le cadre de la bataille d'Arras, les troupes canadiennes vont s'attaquer à la reconquête de la crête de Vimy, lieu stratégique surplombant le bassin minier occupé. Sur cette terre maintenant canadienne* se forgea historiquement l'unité de cette nation, ses soldats s'emparant des tranchées allemandes au prix de 4 000 morts et 7 000 blessés.

Ce haut lieu historique est gardé par des étudiants canadiens envoyés par leur gouvernement pour six mois et heureux d'avoir été tirés au sort pour les chanceux chargés de représenter le devoir de mémoire. Plus une chambre d'hôtel, plus un gîte n'est disponible dans un rayon de 100 km face à la déferlante prévue de nos « cousins » au mois d'avril.

Le présent

La communauté urbaine d'Arras nous demande à juste raison d'ouvrir les portes de nos maisons et d'accueillir nos amis d'Outre-Atlantique. Les cérémonies du centenaire seront présidées par les plus hautes autorités britanniques et canadiennes.



Le futur

Il nous faut espérer que ces cérémonies du centenaire de la Grande Guerre nous rappellent que les équilibres sont souvent fragiles pour ne pas plonger dans des conflits dangereux. Il nous faudra des dirigeants éclairés pour éviter un nouveau désastre. Les élections à venir devront intégrer les leçons de l'Histoire.

* La cote 145 fut donnée au Canada par le gouvernement français en signe de gratitude pour le sacrifice de ses soldats. C'est sur ce site que sera érigé entre 1925 et 1936 le monument commémorant 66 000 victimes canadiennes de la Première Guerre mondiale ■

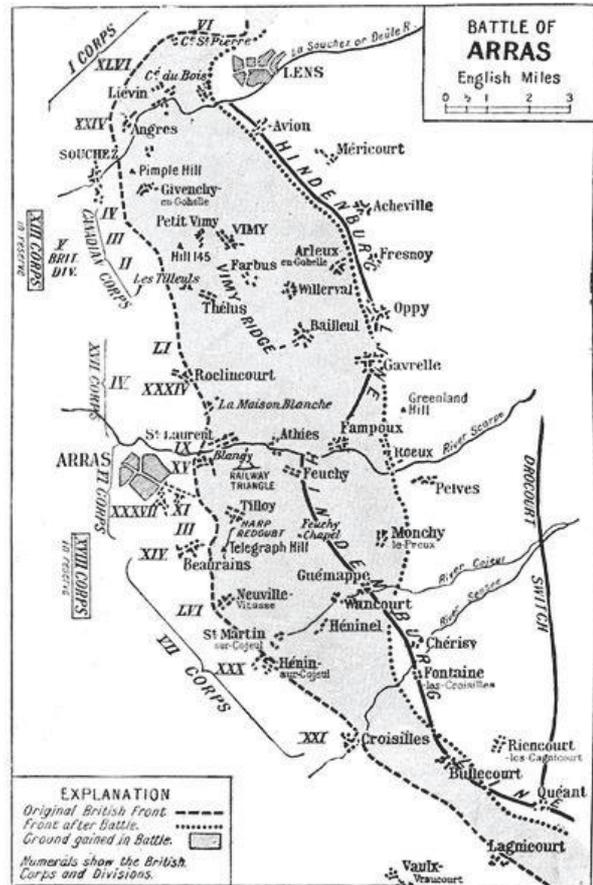


La bataille de la crête de Vimy

Jim Dyer

Une crête nommée Vimy, de l'autre côté de l'océan
prouvait sa dévotion il y a de cela 100 ans
au pays et au roi, vaillante pour la cause
trois ans s'étaient allés, sans répit, sans une pause
De partout au pays, vinrent les braves gens
Tous dans un seul but, s'en repartirent gagnants
Oh Canada – leurs bras ont su porter l'épée
Du front occidental, ils étaient la fierté
Ces jeunes Canadiens, qui ont repris Vimy
Réunis ensemble sous un seul bouclier
Le 9 avril c'était au Canada de gagner
Français et Anglais ne pensaient relever le défi
Ne sachant plus comment repousser l'ennemi
Un plan détaillé ne laissant rien à la chance
avec barrage mouvant, garantissait l'avance
La journée finie, ils étaient déjà vainqueurs
Récoltant sur la crête, les fruits de leur labeur
Qu'un ami tombé, il ne pourrait aider
N'oublions pas le prix qu'ils ont payé
Quatre mille hommes tombés, en sol français couchés
Le Canada était né, se plaisait-on à dire
Que tout recommencerait, on ne pouvait prédire
Oh Canada - leurs bras ont su porter l'épée
Du front occidental, ils étaient la fierté
Ces jeunes Canadiens, qui ont repris Vimy

Traduit de l'anglais



Jean-Pierre VANSANTE

06 79 43 08 51

vansante.jean-pierre@orange.fr

Normandie



Christian LEMIEUX

Au moment où j'écris, c'est bien l'hiver, rude et difficile pour le grand âge. Des températures très basses, une épidémie de grippe, une pollution atmosphérique, cela fait beaucoup pour une santé parfois fragile. Ne prenez aucun risque, le mieux, parfois c'est de rester tranquillement dans sa maison bien au chaud... Il est vrai qu'il existe des besoins impératifs tels que faire des courses mais la famille est là, les voisins... Pensons solidarité, soyons attentifs à notre environnement et à la détresse de certains.

Les fêtes de fin et début d'année sont maintenant derrière nous et j'espère de tout cœur que cela n'a pas été pour vous un moment de solitude... Tournons-nous maintenant vers l'avenir, en espérant que cette nouvelle année ne soit pas sur le modèle des deux dernières. Trop de larmes, trop de sang... Soyons optimistes, pensons résolument à un avenir meilleur.

Que dire de notre Association sinon qu'elle est en pleine mutation, tout évolue, Internet remplace le papier, parfois avec difficulté, mais tout est question de rodage... Recherche progressive d'autonomie par rapport à ExxonMobil mais surtout, le plus important, voire vital, c'est le nombre d'adhérents qui va décroissant chaque année.

Pour la Normandie, j'ai souvenir qu'il y a une dizaine d'années nous étions environ 500, ensuite la décroissance fut progressive pour arriver aujourd'hui à un nombre inférieur à 400.

Chacun comprendra que cette baisse inéluctable doit être enrayée, c'est pourquoi des initiatives sont prises par l'Association telles que parrainage... Je renouvelle à mon niveau de délégué régional ce que je répète dans chaque écrit et à chaque repas :

« Soyez tous les ambassadeurs de notre région, soyez convainçants, montrez l'enthousiasme de nos réunions, montrez que notre Association est un lien indispensable pour vaincre la solitude, revoir des collègues de travail et des amis ».

Je propose de rencontrer ces anciens collègues lors d'un repas, en dehors de

l'adhésion pour leur montrer tout l'intérêt de notre Association. Si j'insiste tellement c'est qu'il y va, à terme, de la survie d'Aresso, et encore un peu plus d'isolement pour les uns, dans un monde tellement égoïste ou le chacun pour soi fait loi. Nous serions tellement heureux de les revoir lors de nos rencontres de printemps et d'automne où nous espérons le maximum de participants.

Les voyages pour 2017 : nous étudions une possibilité de sortie sur une à deux journées au printemps, les Canaries étant déjà programmées en septembre. En fin d'année, peut-être une sortie spectacle. Vous serez informés en temps voulu.

Pour ma part et cela dit sans « fanfaronnade », je continue un travail social local ; en premier lieu, au sein du CCAS de ma commune. Je m'emploie ainsi à améliorer le sort de mes concitoyens.

Vous le savez tous, nous vivons une période difficile, encore plus pour ceux que la société a laissés au bord du chemin. Nous nous efforçons de régler au mieux tous les problèmes de première nécessité. Nous avons là un véritable devoir moral. De plus, le CCAS gère une résidence autonomie, avec tous les problèmes qui sont liés à ce type d'établissement.

Je participe également comme administrateur et membre du bureau à une association d'insertion qui accompagne des personnes vers le retour à un emploi

durable. Je suis aussi engagé dans bon nombre d'actions sociales, locales : CLIC* et UTAS*. Enfin, je suis inscrit par la FNAR pour représenter les usagers dans les hôpitaux ou établissements accueillants des personnes âgées, cette dernière action n'a pas encore démarré (en attente de l'ARS*).

Du temps et du travail, bien sûr, mais quand on aime, on ne compte pas, et puis rendre service à son prochain, c'est tellement enrichissant !

Avant de terminer mon propos, j'adresse mes condoléances à toutes ces familles qui ont perdu un proche et pour moi, parfois un ami ou un collègue. Je pense souvent à eux.

Chers amis, je vous souhaite une très belle année 2017. Elle est déjà bien engagée mais surtout qu'elle fasse que l'on mette en exergue toutes ces valeurs humaines d'amitié, de générosité et d'amour envers son prochain ■

Soyez heureux !

* **ARS** : Agence Régionale de Santé

CLIC : Centre Local d'Information et de Communication
auprès des personnes âgées et handicapées

UTAS : Unité Territoriale Action Sociale

Christian LEMIEUX

02 35 96 10 09

christian.lemieux@neuf.fr

Rhône-Alpes



André BATAILLARD

Content de vous retrouver, laissons l'hiver derrière nous. J'espère que les froids de janvier auront assaini la nature et que la pyrale du buis aura été éradiquée. J'espère aussi que vous allez bien et que votre santé est bonne. Voici les beaux jours qui se préparent, plus de lumière, plus de chaleur, des envies de sortir et de prendre l'air.

En cette année électorale, je vote pour un printemps fleuri et odorant, une température douce et un temps ensoleillé, et puis, comme l'écrivait Théophile Gautier :

Premier sourire du printemps

*Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.
La nature au lit se repose ;
Lui descend au jardin désert,
Et lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.
Tout en composant des solfèges,
Qu'aux merles il siffle à mi-voix,
Il sème aux prés les perce-neiges
Et les violettes aux bois.*

*Puis, lorsque sa besogne est faite,
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril tournant la tête,
Il dit : " Printemps, tu peux venir ! "*



Puisse-t-il en être ainsi et que la nature reprenne ses droits.

Notre repas d'été se tiendra en principe dans la Dombes au début du mois de juin. Vous serez informés dans le détail fin avril par le site Internet et le courrier. Je vous espère nombreux.

Notre ami Michel Dubois qui était ravi d'avoir à subir une deuxième greffe du rein en fin d'année dernière a dû depuis Noël reprendre ses dialyses. Nous savons son courage et sa détermination et pensons à lui dans cette épreuve.

Début d'année éprouvant pour les adhérents de la région puisque nous avons regretté le départ de nos deux doyens en la personne d'Yves Albert et d'Henri Barry.

Le 3 janvier, notre ami **Yves Albert** qui passait l'hiver à Neuilly-sur-Seine s'est éteint.

Une cérémonie religieuse a été célébrée à son intention le 7 janvier en l'église Saint-Jean-Baptiste à la Motte-Servolet en Savoie, lieu de sa demeure familiale. Un de ses enfants, Patrice, a évoqué "le lion est mort ce soir". Ses enfants et petits-enfants ont souligné la force et la puissance de la famille, de cet état d'esprit qui fait que l'on aime, admire et respecte ceux qui leur ont montré la voie. Il a été particulièrement émouvant de voir Yves quitter l'église sur les épaules de ses petits-enfants.

Nous lui avons consacré un article dans le numéro d'AMITIE de décembre 2013. A propos de sa carrière chez Esso, il disait : « quelle chance ! J'ai l'impression aujourd'hui d'avoir eu plusieurs vies professionnelles dans plusieurs entreprises.



J'ai aimé le travail que j'ai fait, j'ai rencontré des gens exceptionnels. La Société nous en a donné l'opportunité, il fallait la saisir, la chance ne passe pas deux fois. Je partage aujourd'hui ma vie entre la Savoie et la région parisienne. J'éprouve beaucoup de plaisir à rencontrer deux à trois fois l'an des collègues avec lesquels nous pouvons partager les bons moments que nous avons vécus. Je vous encourage à en faire autant car l'esprit de corps ne nous a pas quittés, il survit en nous comme une flamme que nous avons besoin de raviver ».

Yves repose dans le cimetière de la Motte-Servolet, près de Ronjoux, son havre de paix et de vie familiale.

Le 3 février 2017, jour de son anniversaire, **Henri Barry** s'en est allé. Accompagné par ses proches et particulièrement sa fille Monique qui, dans sa « Lettre à mon Père », a évoqué sa jeunesse pendant le deuxième conflit mondial et sa passion pour Lyon. Il connaissait tout de la ville. Un gone comme on dit à Lyon, un véritable gone.

Notamment, il s'est battu pour que son environnement demeure un environnement pavillonnaire face aux "croqueurs d'espaces" qui voulaient voir pousser de hauts et grands immeubles.

Homme de conviction, il est entré chez Esso en 1947 à 24 ans, époque où il suffisait de se présenter le matin pour être embauché dans la journée. Dans l'article que nous lui avons consacré en octobre 2014, il nous avait raconté son premier



jour d'embauche ; on avait demandé aux candidats de répertorier dans un "cimetière de pompes" les pièces en bronze, en cuivre ou encore les bouchons : « plusieurs sont partis, je suis resté, j'ai fait le job, je ne l'ai jamais regretté ». Il est ensuite pompiste, répartiteur puis chef de piste à l'aéroport de Lyon-Bron. On lui confie des fonctions administratives : en 1966 il est chargé de la fermeture du dépôt de Bourg-en-Bresse puis de celui de Chalon-sur-Saône avant d'être nommé adjoint exploitation au centre de Gestion de Lyon. Il termine sa carrière en 1983. Henri est l'archétype du self made man qui a réussi sa carrière parce qu'il a su saisir les opportunités et s'impliquer dans son travail. Henri est un exemple de réussite.

André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr

Théâtre

Nous sommes allés voir "Fleur de Cactus" au théâtre André Malraux. Ce spectacle est magnifique, tant par ses acteurs que par ses décors et sa mise en scène.

J'ai lu un article que je m'empresse de vous faire suivre :

« Il janvier 2017... Après plusieurs jours de répétitions et d'adaptation des (superbes) décors, c'était la première de la reprise de « Fleur de Cactus » avec, en tête de distribution, Catherine Frot et Michel Fau. Première d'une série de trois représentations qui affichent complet depuis des mois... Catherine Frot est irrésistible dans ce rôle de femme coincée, généreuse, attendrissante mais qui se révèle beaucoup plus « vache » qu'elle n'en a l'air...

Pour ceux qui n'ont pu obtenir de places à Rueil, la pièce sera reprise au théâtre Antoine à partir du 16 mai. Courez-y ! ».

N'hésitez pas, vous passerez une excellente soirée ■

Josiane GARROT
06 80 48 14 84
josiane.garot@wanadoo.fr

ANTOINE LAURENT RUIQUIER ET JEAN-MARC DUMONTET

LAURENT RUIQUIER ET JEAN-MARC DUMONTET PRÉSENTENT

SUCCÈS, REPRISE !

CATHERINE FROT MICHEL FAU

FLEUR DE CACTUS

DE BARILLET ET GREY

MISE EN SCÈNE MICHEL FAU

1 MOULIERE ET 6 NOMINATIONS

CATHERINE FROT

MOULIERE DE LA COMÉDIE DANS UN SPECTACLE DE THÉÂTRE PRIVÉ.

NOMINATIONS : THÉÂTRE PRIVÉ, COMÉDIE, COMÉDIE, RÉVOLUTION FRANÇAISE, MATTEOLI EN SCÈNE, COMÉDIE EN FAMILLE.

MATHILDE BISSON PATRICK LIGARDES

WALLERAND DEMORIMONIC MARIE HÉLÈNE LENTINI FREDERIC IMBERTY ANDRÉY LANGLE

THÉÂTRE

www.theatre-antoine.com

14, BD DE STRASBOURG 75010 PARIS



Préoccupantes perspectives

Vous l'avez compris, il s'agit des perspectives actuelles de nos régimes de retraite.



Pierre LANGE

Ne commenter que des mauvaises nouvelles à longueur d'année n'est ni gai ni un choix personnel bien sûr mais ce genre d'exercice s'impose quand il est évident que leur impact sera fort et durable.

2017 verra peut-être de nombreux changements - voire bouleversements - économiques et sociaux, conséquences par exemple des élections américaine, allemande, française, sans oublier le « brexit » de nos amis britanniques. Ils

influenceront peut-être la gouvernance de nos propres régimes de retraite, ces régimes qui, malgré leur trop grand nombre et une diversité parfois source d'inacceptable iniquité, ont une toile de fond assurément commune : l'augmentation de l'espérance de vie. Cette augmentation quasi continue n'est certainement pas en soi une mauvaise nouvelle mais elle peut devenir une perspective effectivement préoccupante si elle est mal gérée. Par des réformes appropriées la plupart de nos partenaires européens ont évité qu'elle déséquilibre leurs régimes de retraite, en reculant par exemple l'âge de départ à 65 ans ou au-delà.

En ce qui concerne la France, les nouvelles projections démographiques de l'INSEE et de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) montrent que le « rapport de dépendance démographique », rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de personnes entre 20 à 64 ans (en gros le nombre de retraités par actif), augmente maintenant très fortement et continuera d'augmenter beaucoup plus que par le passé au moins jusqu'en 2070. Il avait peu progressé jusqu'à l'arrivée à la retraite des premières générations nombreuses de l'après-guerre et, comme le montre le graphique, il avait atteint 0,30 vers 2012, soit 0,3 retraité pour chaque actif. Mais maintenant, cette même arrivée à la retraite des personnes nées depuis la fin de la guerre le propulsera vers 0,50 dès 2040 puis vers près de 0,60 en 2070. 2070 concernera

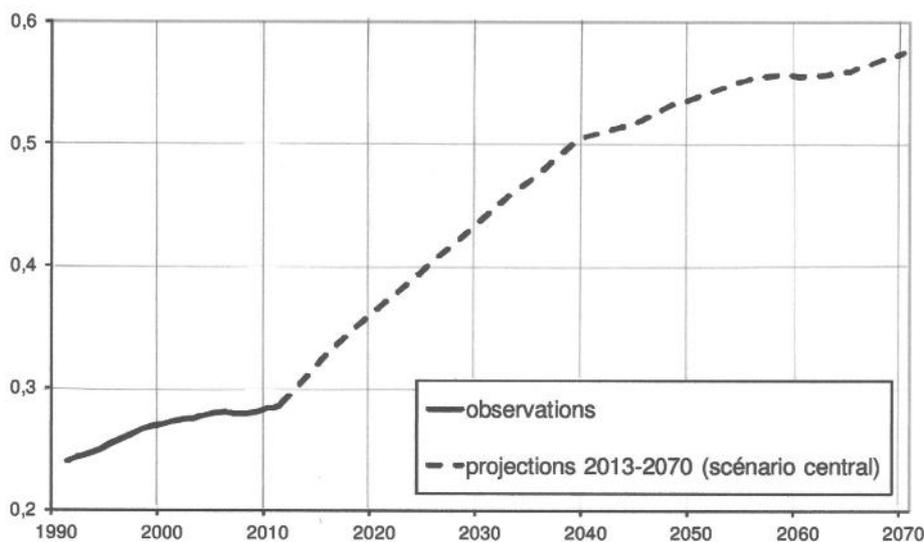
plutôt nos enfants mais c'est à notre génération que la forte hausse pose déjà et continuera de poser des problèmes.

Comme nous l'avons indiqué dans la rubrique Retraites de « Au fil des jours »* de février, l'INED chiffre à environ 10 millions le nombre de personnes de plus de 65 ans parmi les 10,7 millions dont la population s'accroîtra d'ici 2070. On pourrait ajouter CQFD...



Vu le poids considérable des retraites dans l'économie française (environ 14 % du PIB) ce défi démographique va forcément mobiliser des ressources financières supplémentaires alors que la situation de notre pays est déjà très fragilisée par une dette publique abyssale de 2170 milliards d'euros** et par la charge en intérêts annuels correspondante***. Cette charge ne pourra d'ailleurs qu'augmenter quand les taux d'emprunt remonteront, remontée qui ne fait aucun doute et en fait déjà amorcée. Des mesures devront être prises d'urgence car on ne peut plus laisser croire à l'opinion publique que les régimes sont à l'équilibre alors que le Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) et les régimes complémentaires Agirc/Arrco sont lourdement déficitaires à hauteur de quelque 4 milliards d'euros chacun par an et que la notion même de déficit n'existe pas pour la Fonction Publique et les Régimes Spéciaux dont, vous le savez, l'Etat compense automatiquement les « insuffisances de recettes ».

Nombre de 65 ans et plus rapporté au nombre de 20 à 64 ans



Certaines mesures seront probablement impopulaires ou très impopulaires mais le sondage national « Harris Interactive », commandé par la CFR avant son colloque organisé le 16 décembre au Palais du Luxembourg (Sénat), montre que l'opinion publique est très majoritairement favorable à la mise en place d'une réforme fusionnant tous les régimes de retraite, assez analogue à celles déjà réussies par la Suède et l'Italie. C'est d'ailleurs sur la base du projet de loi CFR proposant une telle fusion que les candidats à l'élection présidentielle seront prochainement interpellés. Le texte CFR explique en particulier comment le nouveau régime, unifié, pourra rester équilibré malgré la hausse continue de l'espérance de vie et, ce faisant, être pérenne.

La décevante croissance de 2016 (1,1 % alors que le budget avait été construit sur 1,5 % et que la croissance moyenne du reste de l'Europe a été de 1,9 %) n'est pas une bonne nouvelle. A peine supérieure, la projection 2017 et tous les emplois/cotisations retraite qui vont avec n'en est pas une non plus.

Le retour de l'inflation (1,4 % en janvier sur les 12 derniers mois) a aussi sa place dans la liste des préoccupations. Elle rognera le pouvoir d'achat des ménages et, si ce chiffre est confirmé, ne déclenchera le compteur des revalorisations de nos complémentaires que de 0,4 % en vertu de l'accord AGIRC/

ARRCO de novembre 2015. La CNAV restera indexée sur l'inflation totale. L'augmentation des prix 2017 pourrait être dans la moyenne européenne, 1,6 % et pas davantage, car les économistes prévoient une stabilisation du prix du pétrole peu au-dessus de son niveau actuel. Les revalorisations des complémentaires sur le total de l'inflation ne reprendront qu'à partir de 2019.

En résumé, le temps de « l'alignement des planètes » - taux d'emprunt et inflation voisins de zéro, pétrole à moins de 30 dollars par baril - est derrière nous. Le retour à des niveaux historiquement plus normaux rendra impossible l'équilibrage des régimes et donc leur pérennité tant qu'une réforme systémique voisine de celle que propose la CFR ne sera pas mise en place.

Nous en reparlerons à notre Assemblée Générale le 30 mars ■

- * document mensuel FNAR/UFR transmis par Internet uniquement, il suffit d'en faire la demande ; me contacter si problème,
- ** pratiquement égale au niveau du PIB,
- *** 42 milliards, deuxième poste budgétaire après l'Education Nationale (65 milliards).

Pierre LANGE

pierre.lange@club-internet.fr

Interview de Renaud de Gabory, Directeur de l'IGRS ESSO par Henry Raffin

Henry Raffin : *Durant notre vie active, nous parlions de l'IRPESSO. L'IGRS ESSO aujourd'hui, c'est un peu pareil ?*

» **Renaud de Gabory** : Pas complètement, le périmètre de sa responsabilité est très différent. En 1998, le groupe REUNICA a absorbé nos institutions complémentaires cadres CARCESSO et non-cadres CRESESSO et ANEP ESSO. Depuis, REUNICA lui-même a rejoint le groupe AG2R La Mondiale qui gère et paie désormais nos retraites ARRCO et AGIRC. Le paiement de la partie du régime supplémentaire « chapeau » des retraités Esso est effectué par la société Antex.

L'IGRS ESSO calcule les droits à la retraite « chapeau », informe les « partants » et les « partis » sur leurs ressources, constitue et met en paiement les dossiers de réversion.

HR : *Le plan de retraite Esso que nous avons connu et sous les conditions desquelles nous avons quitté l'entreprise est-il toujours le même ?*

- *Retraite calculée en fonction des années de service et du salaire des douze derniers mois,*
- *Revalorisation de la partie « retraite chapeau » Esso en fonction de l'évolution du point ExxonMobil (moitié ARRCO et moitié AGIRC),*
- *Réversion en cas de décès de 60 % de cette retraite au conjoint survivant sans condition de ressource.*

» **RdG** : Tout cela a bien changé. Le monde de la retraite a beaucoup bougé ces dernières années. Il a été à plusieurs reprises modifié au niveau national, toujours dans le sens de repousser l'âge de départ à la retraite et d'en diminuer la charge pour les organismes qui gèrent ces régimes. ExxonMobil ne pouvait éternellement compenser ce repli et a dû aussi modifier profondément son plan.



En 2015, une renégociation des plans de retraite dans le cadre des accords d'entreprise a aménagé, pour les pérenniser, nos régimes de retraite pour le personnel actif et de façon moindre pour les retraités.

L'objectif d'ExxonMobil était de déconnecter la retraite « chapeau » des régimes nationaux et de supprimer la période de pont de ressources entièrement à charge de l'entreprise. Nous sommes ainsi passés d'un régime supplémentaire « chapeau »

différentiel où ExxonMobil garantissait le montant de la retraite en fonction d'un taux représentant l'ancienneté dans l'entreprise sur le salaire des 12 derniers mois d'activité, à un régime supplémentaire « chapeau » additif évoluant indépendamment des régimes nationaux de Sécurité Sociale et AGIRC/ARRCO.

HR : *Cela veut donc dire qu'une fois la société quittée, Esso ne garantit plus un ajustement de la retraite les années suivantes en fonction de l'évolution du coût de la vie mais qu'elle s'occupe uniquement de la « partie chapeau du plan Esso ». Le reste du montant de la retraite, que ce soit la partie Sécurité Sociale, celle ARRCO ou AGIRC, suivent les ajustements nationaux indépendamment d'Esso.*

» **RdG** : Esso n'a jamais garanti un ajustement des retraites en fonction de l'évolution du coût de la vie. Une fois calculé le montant de la « retraite chapeau » au moment de la liquidation de la retraite, l'IRPESSO puis l'IGRS ESSO ne gérait plus que cette « retraite chapeau » et la revalorisait tous les ans en fonction des augmentations accordées par les régimes de retraite complémentaires ARRCO et AGIRC.

Ce qui a changé ce sont les réversions lors du décès d'un retraité Esso et les revalorisations des pensions de la « retraite chapeau » et des retraites de réversion. Je reprends ces points en détail :

Le régime de retraite Esso compensait également le différentiel du taux de réversion des pensions de réversion attribuées par la Sécurité Sociale (de 0 à 54 % de la retraite Sécurité Sociale du conjoint défunt, en fonction des ressources personnelles du conjoint survivant) par les 60 % du régime entreprise. Comme je vais te l'expliquer, ExxonMobil a cessé de faire cette compensation mais, en contrepartie, a introduit un complément aux pensions de réversion les plus faibles en montant.

En outre, ExxonMobil a amélioré sa règle de revalorisation de la retraite « chapeau ». Depuis le 1^{er} janvier 2016 le point de retraite IGRS ESSO est revalorisé, **pour moitié de la variation de la revalorisation des pensions du régime Général de Sécurité Sociale de l'exercice précédent et pour moitié de la variation annuelle des prix (hors tabac) de l'exercice précédent.** C'est ainsi qu'ont été revalorisées de 0,15 % les droits directs et les réversions IGRS ESSO.

» Pour les retraités, nous n'avons pas modifié le nombre de points de retraite IGRS ESSO qui leur a été alloué lors de leur départ en retraite.

En ce qui concerne les retraites de réversion chaque régime applique ses propres règles et attribue sa propre retraite de réversion :

- Réversion retraite Sécurité Sociale variant entre 0 et 54 % de la pension de Sécurité Sociale du défunt conjoint, suivant les conditions de ressources du conjoint survivant.

NB : EM ne s'est jamais substituée à la Sécurité Sociale !

- Réversion retraites AGIRC/ARRCO égale actuellement à 60 % des pensions de retraite AGIRC/ARRCO du défunt conjoint comme prévu actuellement dans les accords nationaux,
- réversion retraite supplémentaire article 83 (AXA, transférée à SOGECAP) pour le personnel ayant quitté la société après 2002, égale à 60 % de la pension de cette retraite si le défunt conjoint avait opté lors de la liquidation pour une rente réversible,
- pour tous les décès de retraité de l'IGRS ESSO intervenant à compter du 1^{er} janvier 2016, la rente de réversion théorique de la retraite « chapeau » ExxonMobil est égale à 60 % de la

pension de retraite « chapeau » ExxonMobil que percevait le défunt conjoint **auxquels s'ajoute un complément éventuel de réversion d'une valeur annuelle égale à 3 %** du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS) qui valait 38 616 € en 2016. Ce complément de 3 % du PASS est versé sous réserve que les 60 % de la pension de retraite « chapeau » brute ExxonMobil du défunt conjoint ne dépassent pas 26,4 % du PASS soit 850 € bruts mensuels en 2016 – Rappel : le Plafond Mensuel de Sécurité Sociale (PMSS) est égal à 3 218 € en 2016. Ce complément décroît puis disparaît pour des réversions de retraite « chapeau » ExxonMobil nettes de cotisations mensuelles supérieures à 735 € en 2016.

Pour le calcul des droits de réversion de la retraite « chapeau » ExxonMobil, il est considéré que le conjoint homme est âgé de 2 ans de plus que le conjoint femme. Le montant de la rente de réversion de cette retraite « chapeau » est établi par **correction actuarielle** (à la hausse ou à la baisse) du montant de la rente de réversion théorique en fonction de la différence d'âge effective des conjoints défunt et survivant par rapport au différentiel de référence ci-dessus.

Ce calcul assure une stricte neutralité actuarielle de l'âge du conjoint survivant au regard du coût de la réversion. C'est donc un taux modérateur ou amplificateur lié au différentiel d'âge entre le défunt conjoint et le conjoint survivant. Par exemple ce taux est nul si le différentiel d'âge entre conjoints homme et femme est de deux ans.

Pour le décès d'un retraité homme de 75 ans en 2016, si le conjoint survivant est une femme qui a 10 ans de plus que le défunt conjoint, le taux de réversion de la retraite « chapeau » ExxonMobil sera de 70 %. En revanche, si le conjoint survivant a 10 ans de moins que le défunt conjoint, ce taux de réversion sera de 53 %. Tu vois, la modulation est significative.

HR : Et en ce qui concerne la partie Sécurité Sociale, comment sont appréciées les conditions de ressources pour la réversion ?

» **RdG** : La Sécurité Sociale verse 54 % de la pension de retraite Sécurité Sociale du défunt conjoint si les ressources propres du conjoint survivant ne dépassent pas 20 000 € annuels en 2016, soit 1 665 € mensuels. La réversion Sécurité Sociale est prorataée en fonction du temps de mariage au cas où le défunt conjoint a eu plusieurs époux(ses)

successifs(ves) encore vivant(e)s et non remarié(e)s au jour de son décès.

HR : Quelles sont les ressources prises en compte dans le cas où le conjoint survivant est lui-même retraité ?

» **RdG** : Il s'agit des ressources brutes donc avant prélèvement des cotisations sociales, de la CSG et CRDS. Sont concernées :

- les pensions de retraite personnelles du conjoint survivant, payées par les régimes de base (régime de Sécurité Sociale ou régimes spéciaux de salariés) et les régimes complémentaires de salariés (ARRCO, AGIRC, IRCANTEC),
- éventuellement, les pensions de réversion des régimes spéciaux de salariés (SNCF, IEG, RATP, fonctions publiques, etc.).

Quatre grandes catégories de ressources ne sont pas prises en compte :

- les pensions de réversion des régimes légalement obligatoires de retraite complémentaire (ARRCO, AGIRC, IRCANTEC),
- les revenus du patrimoine (valeurs mobilières ou revenus immobiliers) acquis du chef du conjoint décédé ou par le ménage, y compris ceux obtenus en héritage par le conjoint décédé ou réservés par contrat de mariage,
- les revenus d'activité et de remplacement de l'assuré décédé,
- les pensions de réversion des régimes de retraite supplémentaire externe type SOGECAP.

HR : et alors pour les retraités Esso ?

» **RdG** : Je te l'ai dit, désormais ExxonMobil ne compense plus à 60 % la réversion de la pension de Sécurité Sociale et ne verse au conjoint survivant que les seuls 60 % de la pension de retraite « chapeau » ExxonMobil et leur complément éventuel tel que détaillé ci-dessus.

HR : Comment se fait-il que ces changements qui nous concernent et qui pénalisent certains d'entre nous, ne nous aient pas été communiqués clairement au moment de leur date d'application ?

» **RdG** : Ces règles ont fait l'objet de longues négociations avec nos partenaires sociaux et il nous était impossible de tenir chacun informé de l'état intermédiaire de ces négociations. Un accord a été trouvé et il a été signé par les partenaires sociaux. Depuis nous avons envoyé aux retraités bénéficiant de la retraite supplémentaire EM une information au sujet des modifications les concernant. Je regrette qu'elle ait été insuffisamment comprise.

HR : Peut-on imaginer que l'IGRS ESSO informe chaque retraité sur le taux de réversion dont bénéficiera son survivant en cas de décès sur la tranche supplémentaire de sa retraite ?

» **RdG :** Le taux de réversion de la retraite « chapeau » ExxonMobil variera chaque année en fonction du nombre de

conjoints survivants, de leur âge respectif et du niveau de la retraite de réversion auquel est lié le versement du complément éventuel de réversion. Il est donc difficile de communiquer au cas par cas avec autant d'éléments variables.

HR : Oui, je comprends. Pourquoi alors ne pas faire une information détaillée globale

adressée à tous les retraités ?

» **RdG :** J'espère que cette interview répond partiellement à cet objectif. L'IGRS ESSO a une très forte charge de travail liée à tous ces changements en cours. Je retiens cependant ta suggestion mais ne peux pas m'engager à y répondre favorablement dans l'immédiat.

NOS RETRAITÉS

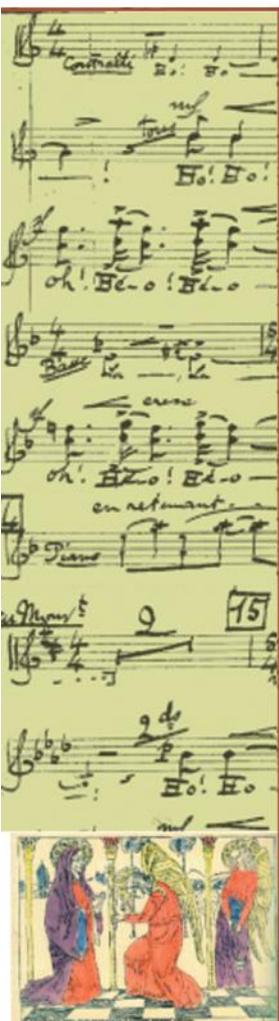
dans la cité



Les Préludes de Pont-Aven



Nous avons créé en 2007 **Les préludes de Pont-Aven**, association à caractère culturel dédiée à l'organisation de manifestations musicales du répertoire classique : concerts, récitals, conférences. Plus de vingt concerts ont, depuis, été proposés au public avec la venue d'artistes de renommée internationale. Plus de 130 œuvres du répertoire, classique, baroque ont été interprétées. La belle église Saint-Amet de Nizon, à proximité de Pont-Aven, sert d'écrin à ces soirées musicales.



A l'occasion de venues d'artistes, chefs d'orchestres et compositeurs, des master classes en mini résidence ont été organisées. Plus de 80 étudiants de haut niveau de pratique instrumentale y ont participé. Ces jeunes artistes sont venus de diverses régions françaises et de nombreux pays : Allemagne, Angleterre, Autriche, Corée, Japon, Irlande, Lettonie et Pologne. Comme les artistes invités, ces musiciens sont accueillis dans des familles de Pont-Aven et des communes voisines.

J'assume la présidence de cette association composée uniquement de bénévoles. La diversité des actions nécessaires pour ces mises en place demande, bien sûr, beaucoup d'implication dans de nombreux domaines. Afin de permettre l'accès aux concerts au plus grand nombre, nous avons maintenu le prix d'entrée inchangé depuis 2007, quel que soit le coût des prestations des artistes invités. Pas toujours aisé à résoudre !

Nous avons signé depuis sept ans un

partenariat avec le musée de Pont-Aven concrétisant le rapprochement de l'art pictural et de la musique. Celui-ci est illustré par le logo de communication de l'association ci-contre, choisi avec la conservatrice du musée. Le logo est composé de trois œuvres du fonds permanent du musée : « Portrait de Madame Champsaur » par Émile Schuffenecker (peintre ami et souvent soutien de Gauguin), « l'Annonciation » par Émile Bernard (créateur avec Gauguin du synthétisme) et un extrait de la partition originale manuscrite du compositeur Adolphe Piriou. Ce partenariat est aussi concrétisé par des « concertino » que nous présentons gracieusement au public du musée par les artistes invités avant le concert de la soirée.

Nous réalisons également la mise en place de créations musicales dont une sur les lieux mêmes qui ont inspiré le compositeur. Deux autres sont en cours de préparation. Il nous faut, à cet effet, trouver les fonds nécessaires pour les réaliser. « Ceci est une autre paire de manches » !

Notre site internet :

www.lespreludesdepontaven.com est régulièrement consulté par des artistes proposant leurs prestations. France Musique a annoncé plusieurs de nos concerts sur son site. Belle critique nationale du concert du Trio Karénine.

Afin de sensibiliser les élèves des établissements scolaires, nous réalisons des présentations d'instruments par les artistes. A l'occasion de chaque concert, je contacte les professeurs des écoles de musique et collèges environnants afin de sensibiliser les élèves sur les compositeurs et les œuvres choisies. Cela est un exemple de notre contribution auprès du jeune public pour tenter de briser le tabou d'élitisme attaché à la musique classique.

Jean LE RESTE



3AM

(ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE MOBIL)

Concurrents hier, collègues aujourd'hui, la curiosité ne nous a pas beaucoup poussés à en savoir plus sur l'histoire de cette société, fille pourtant comme nous de la même grande Standard Oil. Américaine comme nous, multinationale comme nous, dynamique comme nous, implantée en France comme nous et pourtant nous étions différents.

Voilà de nombreuses années que nous faisons le chemin ensemble mais nous ne nous sommes guère retournés sur les époques précédentes.

Nos amis de la 3AM nous proposent de jeter un regard sur leur communication interne des années 60 à travers quelques publications de l'époque. Intéressant... Pas si différent de nous, vous allez voir.



Nous vous présentons un résumé de **Mobil Gazette numéro 31, édité à l'automne 1959.**

Pour le choix de la photo de couverture, prise la veille du départ du quatrième Mobil Economy Run, le rédacteur avait choisi une Panhard Dyna Z, à côté de deux dromadaires, symboles de sobriété, un message subliminal pour les lecteurs.



Le lancement du pétrolier d'Artagnan

En ce samedi 20 juin 1959 aux chantiers navals de Dunkerque, l'événement est relaté sur les trois premières pages. Lancement du bateau en présence de M^{me} Georges Drouin marraine et

épouse du président ainsi que de nombreuses personnalités nationales et régionales.

M^{me} Drouin trancha le ruban tricolore pour la mise à l'eau du bateau. Celui-ci fut baptisé traditionnellement au Champagne et bien sûr à l'Armagnac en hommage à ses origines gasconnes. La cérémonie a été suivie d'un banquet au casino de Malo les Bains.



Essais en charge du pont de Tancarville

Il fallait être présent, le 1^{er} juillet 1959, pour cet événement historique et Mobil avait répondu à l'appel de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées avec six camions parmi la centaine de véhicules mis à disposition par les

industriels de la région, pour la réalisation des essais.

L'inauguration du pont suspendu de Tancarville fut réalisée fin juillet 1959, ce fut un événement national et un record d'Europe pour cet ouvrage d'art de 608 mètres de long.



L'organisation du 4^e Mobil Economy Run

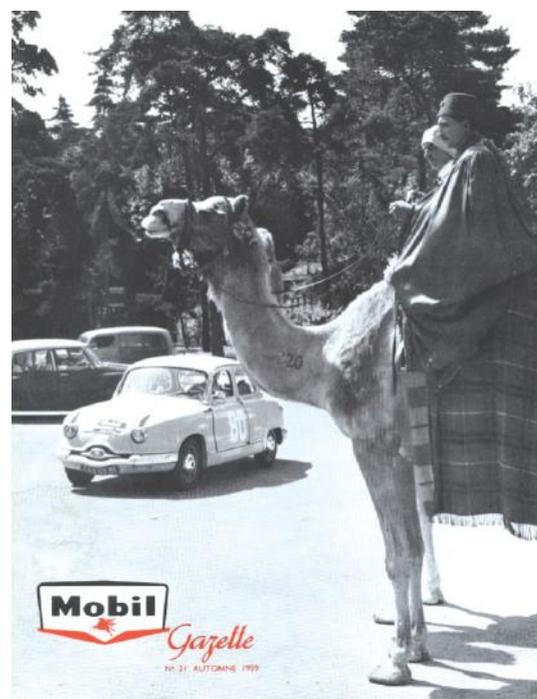
L'événement majeur de ce Mobil Gazette. L'épreuve se déroule en six étapes de Paris à Biarritz en passant par la Belgique et la Hollande. Les vérifications minutieuses des véhicules, telles que les normes constructeurs, la pression des pneus, la vidange des réservoirs et le pesage sont réalisées avant le départ à la Station Mobil du boulevard Gouvion Saint-Cyr à Paris.

Toutes les marques nationales et quelques marques étrangères sont présentes dans les différentes catégories, avec des véhicules strictement de série. La caravane est suivie par les médias spécialisés, quelques associations automobiles, les constructeurs, ainsi que les personnalités du groupe.

Les consommations moyennes relevées sont surprenantes pour des véhicules chargés à 85 % de la charge utile, surtout par rapport aux modèles actuels et aux progrès que les constructeurs sont censés avoir réalisés en 57 ans. Certainement dû à l'incitation fiscale sur le diesel, les constructeurs ne se sont visiblement pas foulés sur le développement des moteurs à essence.

Voici quelques exemples de consommation du carburant Mobilgas spécial :

la Dyna Panhard et la Renault Dauphine ex aequo avec 4.21 litres aux 100 km, la mythique deux Chevaux avec 3.65 litres; dans la catégorie supérieure, un coup de chapeau, à la Citroën ID 19 avec 6.06 litres aux 100 sur l'étape Montpellier Biarritz.



VIE DU GROUPE

ExxonMobil

Carte Esso Card :

L'arrêt du paiement du péage des tunnels et autoroutes avec la carte Esso Card est reporté au 30 mars 2017.



NOUVEAUX ADHERENTS		
Laurent	BEAUDOIN	NORMANDIE
Dominique	BOURGET	ILE-DE-FRANCE
Alain	CAMBON	MIDI-PYRENEES/ROUSSILLON
Jean-Yves	CAPRON	NORMANDIE
Roger-Henri	FAYOLLE	ILE-DE-FRANCE
Yves	MESSMER	NORMANDIE
Pierre	VERRIER	ILE-DE-FRANCE



NOS PENSÉES VONT ...

à ceux qui nous ont quittés

A nos adhérents

Yves	ALBERT	ESAF	3	janvier	2017
Henri	BARRY	ESAF	25	janvier	2017
Francis	BILLARD	ESAF	31	janvier	2017
Louis	COIGNARD	ESAF	24	novembre	2016
Claude	DELMOND	ESAF	1 ^{er}	décembre	2016
Maurice	LECOINTRE	ESAF	1 ^{er}	janvier	2017
Arlette	LE MANCHEC	-	9	janvier	2017
Guy	PARFAIT	ESAF	10	février	2017
Jean-Charles	SEGUILLON	ESAF	14	novembre	2016
Fernande	SOUPLET	ESAF	14	octobre	2016
Angéline	TIZON	-	13	janvier	2017
Guy	TORRENS	ESAF	31	décembre	2016
Henri	TRIOLET	ESAF	5	février	2017

A nos anciens collègues

Michel	ALLEMAND	ESAF	20	janvier	2017
Pierre	BERNARD	ESAF	16	décembre	2016
Joseph	CRIBELIER	ESAF	8	janvier	2017
Pierre	DINAHET	ESAF	18	octobre	2016
Yves	DURIVault	ESAF	24	novembre	2016
Léonce	FROUSTEY	EREP	12	décembre	2016
Eliane	GRILLOT	ESAF	4	novembre	2016
Adrien	HEBERT	ESAF	8	septembre	2016
Yves	LAMOUREUX	EREP	20	décembre	2016
Jean	LOISEL	EMCF	5	novembre	2016
Louis	MUGNIER	ESAF	15	décembre	2016
Raymonde	NOUGUIER	IRPESSO	20	décembre	2016
Jean	PICOTIN	EREP	17	décembre	2016
Christiane	RAULET	ESAF	25	décembre	2016
Madeleine	ROY	ESAF	13	mai	2016
Colette	SAILLOT	EMCF	7	janvier	2017
Pierre	SERVIGNAT	ESAF	29	décembre	2016
Jean	STOCK	EMCF	15	janvier	2017
Camille	VAN HOE	EMCF	21	janvier	2017
Marcelline	WALBRECQ	ESAF	2	novembre	2016



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mars	Aquitaine	Repas à La Rochelle	9 mars
	Midi-Pyrénées/ Roussillon	Déjeuner de printemps	16 mars
	Normandie	Repas de printemps	19 mars
	Assemblée Générale à Colmar		29, 30 et 31 mars
Avril	Limousin- Auvergne/Poitou	Rencontre	début avril
Juin	Rhône-Alpes	Repas d'été	début juin
	Ile-de-France	Repas/barbecue d'été	8 juin
Octobre/ Novembre	Rencontre Aquitaine/Midi-Pyrénées/Roussillon		
Novembre	Normandie	Repas d'automne	19 novembre

VOYAGES

Ouzbékistan		du 7 au 18 avril	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Sicile		du 16 au 23 juin	Contact : Hubert FRUTOSO 06 58 81 31 76
Marais Poitevin/ Puy du Fou		du 29 juin au 3 juillet	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Croisière Rhin-Moselle- Main		du 1 ^{er} au 7 septembre	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
La Grande Canarie		du 16 au 23 septembre	Contact : Claude PERROT 06 78 81 49 02